

## Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **NISSORUN 250 SC***

*de la société* NISSO CHEMICAL EUROPE GMBH  
*enregistrée sous le* n°2019-5532

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 25 août 2020,*

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

## Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	NISSORUN 250 SC
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	NISSO CHEMICAL EUROPE GMBH Berliner Allee 42, D-40212 DUSSELDORF, Allemagne
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée (SC)
Contenant	250 g/L - hexythiazox
<b>Numéro d'intrant</b>	967-2013.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2160272
<b>Fonction</b>	Acaricide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

**19 OCT. 2020**

  
**Caroline SEMAILLE**  
 Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE I : Nouveaux emballages du produit

---

### Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène haute densité	200 mL ; 250 mL ; 500 mL